

Fiche technique Agriculture biologique Tomates Industrie

2018



Préalable à la mise en place de la culture

Irrigation est obligatoire et la mise en place sur les terres en coteaux est limitée (problématique pente et contrepente)

Attention dans le cadre de la contractualisation, le planning de production est directement en lien avec le planning des besoins usine ainsi, les choix variétaux, dates de semis et de récolte sont imposés. Ceci dans l'objectif d'avoir la production au bon moment.

Par ailleurs, tous les chantiers spécifiques (plantation et récolte) sont pilotés par la CUMA de la coopérative.

Itinéraire technique en agriculture biologique

Etapes de culture	Itinéraire Tomates industrie AB
Unité de production minimum	3 ha mini dans une rotation cohérente
Cycle de la culture	120 jours environ
Précédent	Eviter tournesol, haricot, tomate, tabac
Choix variétal	Variétés tolérantes mildiou Utilisation de plants certifiés AB
Travaux pré-semis / plantation	Travail profond pour un bon enracinement de la plante En fonction du salissement prévoir des faux semis (2 à 4 et plus)
Période de semis / plantation	Mois de mai Densité = 27000 à 32000 plants /ha
Fertilisation	Apports préconisés : N 80-120 / P 50-70 /K 150-300 Ex : apport de fond 1t de fiente équivalent : 4-3-3 600 kg patenkali + 200 kg d'engrais type 10 5 0 Apport au démarrage pour couvrir les besoins ; le plus souvent refertilisation en fonction des conditions pédo-climatiques

Désherbage	<p>Bineuse</p> <p>Attention : ne pas chausser</p> <p>Le passage de herse étrille post-plantation reste risqué</p>
Irrigation	<p>Prévoir un tour d'eau post-plantation pour une bonne reprise des plants</p> <p>Autour de 5 tours d'irrigation à 20/30 mm => 1000 à 1500 m³/ha</p> <p>Arrêt de l'irrigation 15 jours avant récolte environ</p>
Maladies	<p>Mildiou principalement :</p> <p><u>Dégâts</u> : plaques huileuses sur les feuilles entraînant leur dessèchement, tâche brunâtres sur les fruits empêchant leur mûrissement. Evolution très rapide de la maladie.</p> <p><u>Cycle</u> : le champignon se conserve dans le sol sous forme de zoospores. En germant, elles donnent des conidies qui se disséminent facilement par le vent. Les champignons se développent avec une humidité relative à plus de 90% et des températures comprises entre 10 et 25 °C. A partir de 30°C, le champignon est détruit par sécheresse.</p> <p><u>Prophylaxie</u> : utiliser des variétés résistantes et/ou tolérantes ; éviter la culture de la pomme de terre à proximité, bien gérer le désherbage pour éviter des effets micro-climat.</p> <p><u>Traitements</u> : même sur variétés tolérantes ; les pics de contamination sont couverts par un passage d'une spécialité commerciale à base de cuivre (0 à 4 passages en fonction des conditions climatiques). Pour être efficace les cuivres doivent être positionnés avant les pluies contaminatrices et renouvelés après lessivage</p>
Ravageurs	<p>Noctuelle de la tomate :</p> <p><u>Dégâts</u> : les chenilles pénètrent très tôt dans les fruits et passent souvent inaperçu en particulier en tomates de conserve ce qui peut entraîner des pertes commerciales importantes</p> <p><u>Cycle</u> : les adultes émergent dès avril et peuvent être observés jusqu'à octobre. La femelle peut pondre plusieurs centaines d'œufs sur tous les organes de la plante. Les œufs peuvent éclore en moins de 3 jours aux températures optimales de 27-28 °C. Le cycle complet dure un peu plus d'un mois. La noctuelle hiberne dans le sol sous forme de chrysalide enfouie à plusieurs cm de profondeur.</p> <p>On observe deux à trois générations par an.</p> <p><u>Prophylaxie</u> : allonger les rotations</p> <p><u>Traitements</u> : les Bt et le spinosad sont efficaces sur la larve. Plusieurs spécialités sont homologuées pour cet usage : Delfin, Dipel Success4... Le Success4 est le plus souvent utilisé en tomate de conserve.</p>
Récolte	Mois de septembre
Rendement en bio	<p>Objectif = 50 t/ha</p> <p>Réalisé moyen 40 t/ha</p>

Rappel concernant les intrants

La fertilisation

Les fertilisants utilisés doivent être autorisés en AB, lorsqu'ils sont formulés ou sous forme d'engrais foliaire la mention « utilisable en agriculture biologique » doit être apposée sur l'étiquette du produits, sa fiche technique et la facture d'achat.

Type d'engrais disponibles en AB :

- Effluents d'élevage : type fiente de volaille, fumier de bovin,...
- Engrais autorisés en AB formulés (type granulés, farines...)
- Compost de déchets verts...
- Patenkali pour la potasse...

Protection phytosanitaire

La SONITO publie chaque année un guide spécifique à la tomate plein champs destinée à la transformation dans lequel sont spécifiés les produits utilisables en Agriculture Biologique.

Les produits utilisables en AB doivent avoir une Autorisation de Mise sur le Marché française et porter la mention « utilisable en agriculture biologique » apposée sur l'étiquette du produits, sa fiche technique et la facture d'achat.

Chaque année l'INAO publie un guide des intrants utilisables en AB ([Liste des produits et usages \(format Excel\)](#)) et les produits utilisables en bio ont un logo AB sur le site de l'ANSES : <https://ephy.anses.fr/> .

A retenir : les spécialités commerciales autorisées en AB sont des produits de contacts ; ils agissent en préventif et leur positionnement doit être anticipé.

Il faut les utiliser dans de bonnes conditions pour éviter des problèmes de phytotoxicité et garantir une meilleure efficacité.

Pour certaines spécialités, faire attention à la disponibilité des produits.

Quelques données économiques

Objectif à 40 T	Prix unitaire	Quantité	Montant total
Produits			
Vente Tomates	180	40	7 200,00 €
Prime PAC*	1000	1	1 000,00 €
TOTAL PRODUITS			8 200,00 €
Charges opérationnelles			
Plants	1350	1	1 350,00 €
Engrais/amendements	600	1	600,00 €
Traitements :			
* Fongicide à base de cuivre	9	10	90,00 €
* Success 4 (2 traitements)	430	0,3	129,00 €
Mécanisation :			
* Forfait plantation	400	1	400,00 €
* Préparation du sol (L+ 2 FS)	130	1	130,00 €
* Epandage fertilisation	35	3	105,00 €
* Passage pulvé	10	5	50,00 €
* Passage herse étrille	15	1	15,00 €
* Passage bineuse	45	5	225,00 €
* Récolteuse	35	40	1 400,00 €
Main d'œuvre :			
* Désherbage manuel	13,7	20	274,00 €
Irrigation (hors redevance et cotisation)	0,05	1500	75,00 €
Cotisations spécifiques (OP, grêle...)	905	1	905,00 €
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES			5 748,00 €
Marge opérationnelle (hors aides PAC)			2 452,00 €

*Dans le cadre de la PAC, il existe une aide couplée Tomate Industrie de 1000 €/ha. L'agriculteur peut bénéficier du paiement découplé (241 € / ha en moyenne en 2017) et d'une mesure d'aide à l'agriculture biologique (maintient = 250 €/ha ; conversion = 450 €/ha)

*Il est possible de faire une simple mise à disposition de la planteuse = 65 €/ha

Contacts

Sylvie Crozat – Uniproledi- 06 47 21 36 64 - scrozat@groupe-uniproledi.fr

Séverine Chastaing – Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne - 06 77 01 59 97 – severine.chastaing@ca47.fr

Interbio Nouvelle Aquitaine – www.interbionouvelleaquitaine.fr

Avec le soutien financier

